



**N° 2**

**Objet : Approbation du budget primitif de l'exercice 2026**

Le 09 décembre 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- M. Henri BEDAT
- M. Louis GALDOS
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Jean-Marc LESPADE

**Pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud :**

- M. Jean-Claude DAULOUED
- M. Alain CAUNEGRE

Avait donné procuration :

- Mme Sandra TOLLIS à M. Cyril GAYSSOT

Etaient excusés :

- M. Didier GAUGEACQ
- M. Pierre FROUSTEY

Etaient également présents :

- Pour la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud : M. Christophe ARRONDEAU, Directeur de Cabinet
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »



VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2026 qui se présente comme suit :

• en section de fonctionnement : équilibre à hauteur de	259 500,00 €
• en section d'investissement : équilibre à hauteur de	177 000,00 €

- et de préciser que le budget est présenté en M57 selon les modalités de vote suivantes :

- ✓ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- ✓ au niveau du chapitre pour la section d'investissement (hors programmes d'équipement)
- ✓ et au niveau des programmes d'équipement pour la section d'investissement concernant les programmes suivants :
  - « 2005010 Aménagement des terrains situés à Port d'Albret »
  - « 201301 Complexe resort golfique de Tosse » géré en H.T. »

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L.

Xavier FORTINON